

Le 4 mars 2026

REUNION du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

CONSEIL MUNICIPAL

le mercredi 11 mars 2026 à 19 heures, salle de Conseil.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hervé Nieuviarts,
Maire de Marcilly-en-Vilette.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Comptes Financiers Uniques : Budget général-Budget Eau-Budget Assainissement (CFU joints)
- 2) Affectation définitive des résultats : Budget général-Budget Eau-Budget Assainissement
- 3) Demande de subvention auprès de la CCPS
- 4) En scène : demande subvention pour spectacle du 7 novembre (Germinal – 1.400 €)
- 5) Ressources humaines :
 - Convention avec le SDIS
 - remboursements frais stages et déplacement
 - stage POEI (préparation opérationnelle à l'emploi individuelle)
- 6) Questions diverses :
 - Samedi 28 mars : carnaval des écoles
 - Dimanche 5 : Fête des lapins
 - Exposition Cosmorium : 13 juin

* * * * *